

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 111

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La nouvelle Chambre Suisse du Cinéma

Le Conseil Fédéral a décidé le 5 mai la réorganisation de la *Chambre Suisse du Cinéma*. Sans vouloir modifier sa structure entière — comme il faudra certes le faire ultérieurement — il a renforcé l'élément professionnel: une dizaine de représentants des associations cinématographiques, choisis par les différents groupements, en feront désormais partie. La Chambre du Cinéma comprendra 13 membres nouveaux et sera présidée par M. Antoine Borel, ancien conseiller d'Etat de Neuchâtel, qui succède à M. Albert Masnata. Ont été nommés membres: M. Antoine Vodoz, conseiller d'Etat et chef du Département de Justice et de Police du Canton de Vaud (Lausanne); M. P. Lepori, conseiller d'Etat et chef du Département de l'Instruction Publique du Canton du Tessin (Bellinzona); Dr. P. Meyer, président de l'Association de Producteurs Suisses (Zurich); MM. C. G. Duvanel, producteur de films (Genève), H. R. Meyer, cinéaste (Zurich), Josef Barth, cinéaste (Genève), Edmond Moreau, distributeur (Genève); Dr. W. Sautter, distributeur (Zurich); MM. J. Stoll, distributeur (Bâle), G. Eberhardt, président du Schweizerischer Lichtspieltheaterverband (Aarau) et E. Martin, président de l'Association Cinématographique Suisse Romande (Yverdon); Dr. E. Schwegler, de l'Allgemeine Kinematographen A.-G. (Zurich) et P. Schoch, du Gloriafilm (Zurich); Dr. A. Masnata, directeur de l'Office Suisse d'expansion commerciale (Lausanne) et M. S. Bittel, directeur de l'Office Central du Tourisme (Zurich); MM. Jean Brocher, cinémas Polaires Romands (Vandœuvres-Genève), A. Chamonin, directeur du «*Courrier de Genève*», Hermann Haller, metteur en scène (Zu-

rich); Dr. P. Marti, président du Cinéma Scolaire Suisse (Berne) et M. Hans Neumann, de la Schweiz. Arbeiterbildungszentrale (Zurich); Prof. Dr. E. Rüst, président de la Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für Unterrichtskinetographie (Zurich), Dr. G. Schmidt, représentant des organisations des spectateurs (Bâle), M. Richard Schweizer, scénariste (Zurich) et Mlle. Dr. R. Steiger (Zurich).

D'autre part, le comité de direction a été remplacé par un bureau formé du président et de deux vice-présidents, postes auxquels furent élus, lors de l'assemblée constitutive, le Dr. E. Schwegler et M. S. Bittel. Au début de juillet, la Chambre s'est de nouveau réunie à Berne, sous la présidence de M. Antoine Borel. Elle a décidé de proposer au Conseil Fédéral la création d'une *Centrale du film documentaire*, dont le siège serait vraisemblablement à Zurich et dont le but sera avant tout d'encourager la production de films documentaires. Grâce à l'appui déterminant

de l'Office du tourisme à Zurich et de l'Office d'expansion commerciale à Lausanne, la réalisation de ce projet doit permettre de soulager la situation précaire des producteurs suisses de films culturels et documentaires et des artistes et artisans du cinéma.

La Chambre a nommé une commission de sept membres, chargée de l'étude des questions économiques et présidée par M. W. Sautter. Une autre commission, de sept membres également, et dirigée par M. Hans Neumann, s'occupera des questions artistiques. Comme rapporteurs pour les différents domaines de l'économie cinématographique ont été désignés: MM. P. Meyer (Zurich) pour la production; J. Stoll (Bâle) pour la location; G. Eberhardt (Aarau) pour les cinémas, et H. R. Meyer (Zurich) comme représentant des artistes et artisans du cinéma. Le professeur E. Rüst (de l'Institut photographique du Polytechnicum, Zurich) est nommé rapporteur des questions techniques. (Et la Suisse Romande?)

Le président informa la Chambre que dix films avaient été annoncés pour l'Exposition internationale d'art cinématographique à Venise. Le jury choisira parmi eux les œuvres qui devront représenter la Suisse à cette manifestation.

Schweizerische Filmkammer
Chambre suisse du cinéma
Camera svizzera della cinematografia

Communiqué

SKF. — L'édition du Ciné-Journal Suisse sera interrompue pendant 3 semaines, soit du 24 juillet au 13 août, ainsi en a décidé le Conseil de Fondation de cette entreprise.

Cette mesure a été dictée par la nécessité d'économiser la pellicule qui se fait

rare et il est préférable que cette économie se fasse pendant que la fréquentation des salles de spectacle est réduite.

Le C.J.S. paraîtra à nouveau sur les écrans des Cinémas suisses dès le 14 août prochain.